

**Unité Climat Energie**

Vaucluse Village - Le Consulat –  
Avenue de St-Tronquet –  
84130 Le Pontet  
Tél. : +33 (0)4 90 03 24 72  
Fax : +33 (0) 4 90 03 26 79

10 bis Place de Clichy  
75009 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 48 78 37 42

**COMPTE RENDU**

***PLENIERE ATELIERS SRCAE PACA***

---

**REUNION PLENIERE DES ATELIERS THEMATIQUES DANS LE CADRE  
DE L'ELABORATION DU SRCAE PACA  
8 juillet 2011**

---

Le Grenelle de l'environnement s'est engagé sur une politique ambitieuse de lutte contre le changement climatique, tant en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre que d'anticipation des modifications climatiques les plus probables. Cette politique passe notamment par une meilleure efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, et doit également contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Au regard de ces enjeux, l'ensemble des régions françaises ont reçu l'obligation de mettre en place des Schémas Régionaux Climat Air Energie (SRCAE). Ceux-ci sont co-élaborés par l'Etat et la Région.

L'élaboration s'appuie sur un comité de pilotage auprès duquel est placé un comité technique qui se décompose en cinq ateliers thématiques :

- énergies renouvelables
- efficacité énergétique dans les transports
- efficacité énergétique dans les bâtiments et l'industrie
- qualité de l'air
- adaptation au changement climatique

La réunion plénière des ateliers avait pour objectif de présenter concrètement les objectifs du futur SRCAE et l'organisation de son élaboration (calendrier, méthodes, outils, études de référence).

Chaque atelier sera par la suite réuni à deux reprises en septembre et novembre 2011, puis une dernière fois sous forme de réunion plénière début 2012.

Cette séance plénière d'ateliers thématiques a réuni plus de 75 participants à l'Hôtel de la Région (la liste des participants est jointe en annexe).

L'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie est menée conjointement par la Région et la DREAL, qui ont ouvert la séance en remerciant la présence nombreuse des participants, et en présentant les enjeux de la démarche.

- *Mot d'introduction de la Région (Jacques BONNABEL – Directeur du Développement Durable et du Climat)*

Même si de nombreux travaux ont déjà été conduits, cette réunion constitue le lancement officiel de la démarche.

Il s'agit d'une démarche copilotée par l'Etat et la Région, et il est important que le SRCAE soit véritablement co-construit avec les acteurs du territoire : c'est bien l'enjeu des ateliers thématiques et de la concertation (le décret sur l'élaboration des SRCAE, publié début juillet, étant d'ailleurs très précis sur le sujet).

Quelques points importants :

Sur le fond, le SRCAE est d'abord un **document d'orientation**, qui repose sur exercice de prospective air énergie climat, aux horizons 2020 et 2050 (et également 2030 en PACA, afin d'assurer une cohérence avec d'autres documents de planification, et notamment le SRADDT, Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire).

Le SRCAE est un exercice de prospective, qui doit nous conduire à élaborer des scénarios possibles (et notamment réfléchir à un scénario ambitieux, dans un contexte de flambée du cours des énergies et de questionnement sur les choix énergétiques « après fukushima »).

Sur la forme, en termes de calendrier et de méthode, la question des échéances est préoccupante : l'enjeu est de **respecter les délais fixés, tout en permettant la mise en œuvre d'une véritable concertation** (ne pas faire de SRCAE « au rabais »). En effet une période de réserve est mise en œuvre à l'approche des échéances électorales, et il faudra en tenir compte pour la co-validation du projet par le préfet et la Région.

Les ateliers thématiques constituent un outil pour la définition des orientations, mais ne font pas office de consultation (le décret est ambitieux sur ce point, il y a notamment les conseils municipaux de PACA qui sont au nombre de 960) : La consultation devra donc être soigneusement planifiée.

- *Mot d'introduction de la DREAL (Laurent NEYER – Directeur Régional Adjoint)*

C'est un vaste chantier qui démarre aujourd'hui, dont les enjeux et objectifs sont à la fois :

- Sociétaux
- Ecologiques (Economie de ressources et préservation de l'environnement)
- Economiques

Ces objectifs ont rassemblé les pays européens autour de l'objectif des 3X20 (20% d'efficacité énergétique, 20% d'EnR, et 20% de réduction d'émissions de GES, à horizon 2020)

La France s'est engagée pour sa part à atteindre 23% EnR dans sa consommation d'énergie finale.

Ces objectifs sont accompagnés par les lois Grenelle 1 et 2 et leurs décrets d'application, qui mettent en place des mesures au niveau national, mais rien ne sera possible si ces objectifs ne sont pas pris à bras le corps au niveau local dans le cadre de plans d'actions opérationnelles, d'où l'importance du travail qui démarre aujourd'hui.

Les objectifs climat, énergie, et qualité de l'air sont liés (liens entre process d'utilisation de l'énergie et pollution de l'air, moyens de transport, modes de vie...et également prise en compte des effets des changements climatiques).

Sur ce triptyque climat air énergie, nous avons différentes échéance :

- 2020 : objectifs européens
- 2030 : stratégies de la région
- 2050 : objectif facteur 4, ambition affichée par l'état

Il s'agit dans le SRCAE de repenser de façon novatrice et intégrée ce vaste chantier.

Le copilotage Etat-Région est avéré, et d'ailleurs déjà pratiqué par ailleurs (politiques Grenelle, Biodiversité, Santé, Agenda 21) : il permet de mutualiser et d'optimiser les moyens vers l'atteinte de ces objectifs.

Nous avons il est vrai la nécessité d'avancer vite, ce qui ne veut pas dire avancer mal. Afin de préparer au mieux la démarche, nous n'avons pas attendu mise en place politique d'un comité de pilotage (préfet-région, qui sera effectif le 22/09) pour commencer les travaux.

L'idée n'est pas de recommencer à zéro mais bien d'utiliser et de valoriser les études déjà réalisées, et d'impulser une dynamique d'ateliers techniques le plus vite possible.

Nous devons définir un scénario vertueux pour la région, à travers 5 ateliers.

L'objet de cette réunion plénière est de présenter l'articulation des ateliers et la manière de travailler. C'est également l'occasion de faire le point sur l'état des connaissances dans la région.

- ***Contexte, définition et objectifs du SRCAE : Présentation de Gabriel Calvoz, SOGREAH Consultants***

La présentation a porté sur les points suivants (voir présentation powerpoint) :

- Qu'est-ce qu'un schéma, quel est son contenu
- Phases du schéma
- Liste des consultations obligatoires dans le cadre du SRCAE (avis obligatoires)
- Consultation du public : avec un point sur la consultation pour la partie qualité de l'air qui se fera de façon indépendante
- Liste des ateliers thématiques
- Dates prévisionnelles des ateliers (première session : 15/09,16/09,30/09)

Voir Power Point

Précision sur les ateliers air : (M. Bulliot, Enviroconsult) : la concertation sur la partie qualité de l'air sera faite en fonction du déroulement des autres ateliers, avec leurs éléments et contributions (notamment pour ce qui concerne les données énergétiques) : il est important de prévoir le déroulé de ces ateliers en fonction du déroulement des autres ateliers. De plus, de nombreuses problématiques ont déjà été traitées dans le cadre des PPA, auxquels certains acteurs présents ont participé.

#### **Point sur la composition des ateliers :**

Les interlocuteurs de la Région et de la DREAL sur le SRCAE sont :

- Frédéric BERLIOZ – DREAL : Chargé mission climat et chef de projet SRCAE
- Valentin LYANT – Région : observatoire de l'énergie et chef de projet SRCAE

Il faut préciser que c'est un exercice difficile de représenter les différentes structures dans les différents ateliers en raison de deux contraintes importantes :

- représenter les 5 collèges du Grenelle
- mais aussi limiter le nombre participants présents physiquement lors des ateliers pour garantir l'efficacité du travail

→ Certains choix de représentations devront donc être faits (certaines structures ont manifesté un intérêt pour d'autres ateliers que ceux prévus initialement : les demandes sont à faire parvenir par écrit aux deux chefs de projet)

**Important :**

- On souhaite **un seul interlocuteur par structure et par atelier**, qui sera la personne présente aux réunions et le relais pour les informations au sein de sa structure. Il manque encore quelques noms (suite aux courriers envoyés aux directeurs/trices des structures et collectivités)
- Bien que tous les interlocuteurs pertinents sur un sujet ne puissent pas participer physiquement aux réunions, **il sera possible via le site extranet d'avoir accès aux documents de travail et de réagir par écrit, afin d'être pleinement associés à l'élaboration du schéma malgré l'impossibilité de représenter toutes les structures et collectivités lors des ateliers.**

- *Schéma Régional Éolien : Intervention de Jacky Percheval, DREAL PACA*

Voir Power Point pour les aspects de calendrier ;

Le SRCAE s'intéresse uniquement à l'éolien terrestre.

L'objectif est d'identifier les parties du territoire favorables à l'éolien, compte-tenu du potentiel physique (vent) et des différentes contraintes.

Ainsi, le zonage qui tiendra compte :

- des servitudes techniques réglementaires qui interdisent l'implantation des éoliennes
- du gisement éolien insuffisant (vitesses de vent < 4.5m/s à 80m de haut)
- des protections des espaces naturels et du patrimoine naturel et culturel, qui interdisent ou s'opposent à l'implantation d'éoliennes
- des ensembles paysagers présentant une sensibilité majeure qui ne peuvent accueillir des éoliennes
- des orientations régionales
- des parcs éoliens accordés, en cours d'instruction ou en projet. En effet, vu le temps de développement d'un projet éolien aujourd'hui, la plupart des projets éoliens qui permettront d'atteindre les objectifs régionaux en 2020 existent déjà. Il faut donc les prendre en compte dans ce Schéma.

La consultation se fera en deux temps :

1<sup>ère</sup> version : consultation départementale

2<sup>ème</sup> version : consultation régionale

- *Scénarisation : Intervention de Frédéric Berlioz, Chargé de mission Climat et chef de projet SRCAE, DREAL PACA*

Voir Power Point.

La scénarisation porte sur les horizons 2020, 2030 et 2050 (l'horizon 2050 est incertain et compliqué pour la partie énergétique, mais essentiel pour l'adaptation au changement climatique).

Le SRCAE présentera 2 scénarios :

- Scénario tendanciel : qui reflètera l'évolution des consommations, émissions de GES et de la qualité de l'air en ne prenant en compte que les mesures énergie, air et climat adoptées avant le 01/01/2010.
- Scénario vertueux (qui comporte deux composantes) : une composante reflétant l'effet attendu des mesures nationales (principalement l'ensemble des mesures prévues par le Grenelle et qui ne sont pas toutes adoptées à l'heure actuelle) et une composante régionale/locale qui devra traduire l'ambition régionale d'aller au-delà du simple effet attendu des mesures nationales. (Actions des Plans Climat par exemple).

Le scénario vertueux est donc la traduction d'une **volonté régionale**

- étayée par les **études de potentiel** (énergies renouvelables et efficacité énergétique)
- exprimée en termes **d'orientations régionales**

### Questions-Réponses :

- DIRECCTE : question portant sur le schéma scénario bâtiments présenté comme exemple (représentation graphique des trajectoires de consommation d'énergie des bâtiments selon les différents scénarios)
- Dominique Robin, directeur d'ATMO PACA : on s'appuie beaucoup sur les PPA (niveau départemental), mais la Région est concernée par la définition d'une politique de l'air de façon plus globale (enjeu du SRCAE). Par ailleurs, il manque dans les membres de l'atelier air des acteurs des Alpes, et du secteur agricole (lien avec Ecophyto2018), ainsi que des parcs naturels régionaux.
- Communauté de commune du Pays d'Aix : Question sur la prise en compte RT2012 : est-ce dans le tendanciel ? Question sur la date à laquelle interviendront les avis des collectivités locales ? (pour s'organiser en amont). Réponse : le scénario tendanciel est bâti sur les mesures prises avant le 01/01/2010 et ne prend donc pas en compte la RT 2012. Le recueil des avis obligatoires sur le projet de SRCAE, d'une durée de 2 mois minimum, se fera en janvier-février 2012.
- EIE : Concernant les mesures régionales, sur quel levier on peut s'appuyer ? Réponse : Toutes les actions que peuvent porter les collectivités selon leurs compétences respectives (transport, fiscalité, logement, bâtiments publics...).
- Quelles sont les dates des groupes de travail de l'atelier air ? Réponse : L'atelier air est piloté et a un calendrier à part, car il est tributaire des résultats des autres ateliers (scénarios énergétiques). Fabienne Fournier-Béraud : les dates ne sont pas fixées pour ne pas interférer avec démarche PPA
- Par rapport aux scénarios : Comment on intègre l'aspect comportement ? Ils n'y a pas seulement la réglementation, beaucoup d'acteurs ont des actions hors réglementation. Réponse F. Berlioz : Le comportement est en effet un facteur important, même s'il est difficile à quantifier, mais cet aspect sera important à prendre en compte dans les orientations. Par ailleurs, dans la construction des scénarii, il sera nécessaire de formuler des hypothèses correspondant à ces aspects comportementaux : hypothèses en termes de report modal dans les transports, hypothèse en termes d'occupation des logements et de taille des ménages,... Ces hypothèses seront validées avec les participants aux ateliers.
- Jean-Pierre Pouillot CG06 : Le SRCAE intègre tous les secteurs et toutes les énergies, avec un enjeu régional particulier sur électricité, les gestionnaires de réseaux sont-ils intégrés dans les ateliers (problématique de réseau avec intégration des EnR) ? Réponse V. Lyant : RTE et ErDF sont dans les ateliers thématiques. Cette problématique sera bien prise en compte en effet.
- GERES Marie-Maud Gerard : Remarque sur les scénarios tendanciel et vertueux : dans le scénario tendanciel, il y a déjà un certain nombre de mesures « vertueuses » prises en compte, il faudrait distinguer un scénario vertueux et un scénario ambitieux.
- Communauté Aubagne Etoile : Où en sont les autres régions ? V. Lyant : Variable (Aquitaine en avance, LR plus en retard, mais l'aspect positif est que l'on dispose déjà de beaucoup d'études de potentiel en région). Les régions les plus avancées en sont déjà aux orientations, nous pourrions donc bénéficier de leur retour d'expérience.
- Tristan Klein, association GESPER : Afin de prendre en compte l'économie sociale et solidaire, il serait intéressant d'intégrer aux ateliers des structures comme Enercoop, des associations du secteur économie sociale et solidaire, citoyennes, en plus des associations environnementales.
- A propos des délais, il y a un communiqué de l'ARF (Association des régions de France) : les travaux SRCAE sont plus ou moins avancés, mais aucun schéma ne sera réalisé dans les délais.

• *Etat des lieux énergie et GES, intervention de Valentin Lyant, Observatoire de l'Energie, Conseil Régional PACA*

(Voir présentation powerpoint)

La Région bénéficie d'un avantage important : on a un observatoire de l'énergie, outil qui permet d'être assez en avance sur travaux du schéma.

Une des spécificités de la Région est la part de l'industrie dans les consommations finales (ex : ARCELOR = 1% de la consommation d'énergie de la France)

Spécificité de la situation de l'Est de la région (péninsule électrique), particulièrement problématique lors des hivers froids (+10% en consommation de chauffage en France cette année par rapport à l'année dernière)

Seulement 1/3 de l'électricité consommée est produite en région.

On voit à quel point les sujets climat-air-énergie sont liés : ce sont trois problèmes à aborder de front.

Pas de questions.

- *Bilan des énergies renouvelables, intervention de Valentin Lyant, Observatoire de l'Énergie, Conseil Régional PACA*

(Voir présentation powerpoint)

En termes d'énergie renouvelable, le solaire et l'éolien sont les premières énergies qui viennent à l'esprit. PACA est la 1<sup>ère</sup> région française en termes d'installations solaires photovoltaïques.

Remarque sur les chiffres d'installation de solaire thermique : plus de source de suivi du nombre d'installations en individuel, d'où la courbe en baisse (arrêt du chèque énergie régional). Par contre pour le collectif, les chiffres sont fiables : source CPER (presque 30000m2 de panneaux).

Eolien : 4 parcs existant en Région, malgré le potentiel important pour cette énergie, la région est beaucoup moins en avance que pour le solaire, elle est en effet la 16<sup>ème</sup> région française (1<sup>ère</sup> = Picardie).

Bois énergie : le rythme d'installation est d'environ 10MW/an.

Corollaire du bois énergie la biomasse agricole est une source complémentaire valorisable par le biais de la combustion et de la méthanisation (biogaz)

L'hydroélectricité est la principale production d'EnR au niveau régional.

D'autres sources d'énergie renouvelable sont à prendre en compte :

- Thallassothermie : installations existantes à la Seyne sur Mer, à Monaco, un projet à Euromed
- Aérothermie
- Récupération de chaleur sur réseau...

- *Potentiels EnR, intervention d'Alain Bourrelly, Conseil Régional PACA*

(Voir présentation powerpoint)

Les constats que l'on fait sur le territoire :

- On ne produit en Région que 38% de l'énergie qu'on consomme.
- Il y a un réel potentiel PV, malgré la baisse du tarif d'achat.
- Solaire thermique : développement marque le pas.
- Eolien : la région est en retard malgré un potentiel important (certaines régions à 700MW, vs 45MW en PACA)

Un enjeu important en termes de développement des EnR est le respect du patrimoine (architectural, paysager...)

Les Eoliennes flottantes ne sont pas prises en compte dans le SRCAE. Toutefois, signalons le projet d'UED France énergie qui a un projet en cours de création sur le site d'essai au Large de Fos, projet qui sera opérationnel à l'horizon 2015. Celui ci peut-être important pour la région et le développement industriel. Citons également la Mission PHÉE : permet un travail très en amont en intégrant tous les acteurs, afin de favoriser la micro-hydroélectricité exemplaire.

Le développement des Smart Grids, compte-tenu de la situation électrique régionale, est un axe important. Plusieurs expérimentations pilotes existent en Région (Projet PREMIO, REFLEXE, NICEGRID)

- **Potentiels EnR, intervention de Jacky Percheval, DREAL PACA**

Voir présentation Power Point.

La présentation a permis de donner des précisions sur ce qu'est une étude de potentiel (ne pas confondre potentiel avec objectifs à atteindre dans le cadre du SRCAE)

RTE et ErDF sont étroitement associés à la démarche (Ils ont 6 mois pour définir un Schéma Régional de raccordement) : un travail est en cours avec la DREAL. Ces acteurs ont déjà travaillé sur le Schéma EnR du 04.

**Questions-réponses :**

- Difficultés de raccordement : en effet l'objectif proposé dans le SRCAE sera différent du potentiel identifié (pour solaire PV notamment)
- CPA : A l'inverse, potentiel bois énergie peut-être sous-estimé ? (restant à exploiter semble faible). Réponse V Lyant : on se base sur les études de potentiel existantes.
- CPA : sur thermique, la CPA a continué à donner des aides pour le solaire thermique individuel, et on sent néanmoins un très net fléchissement en 2010, mais ça a l'air de repartir un peu cette année.
- Serge Bonaldi, EDF : Comment on intègre les évolutions de la région (démographie, taux d'équipement, etc...) pour estimer évolution consommation d'électricité ? Réponse F. Berlioz : Ces éléments seront en effet pris en compte dans la construction des scénarios.
- MPM, Aline Grapin : Pas de potentiel déchets ? F. Berlioz : Il n'y a pas eu d'étude réalisée sur ce sujet. A ajouter en effet dans les compléments à apporter.
- Potentiel de développement et consommations : disparités énormes de répartition par rapport à chaque territoire (ex/ industrie) → intégrer spécificités géographiques dans le SRCAE
- Potentiel EnR : on a des potentiels théoriques, mais au niveau infrarégional, on a des surprises (ex : PV, à prendre avec des pincettes, dépend de la volonté des uns et des autres, ex : bois-énergie : potentiel identifié semble en dessous de la réalité, ressources paraît sous-évaluée) Réponse V. Lyant : Plus on va loin dans le temps, plus on a de potentiel. Le SRCAE n'a pas vocation à descendre au niveau infrarégional (ce sont les PCET qui le feront). Les études de potentiel régional ne remplaceront jamais en effet une étude de faisabilité sur le terrain.

- **Maîtrise de l'énergie : Intervention de Siegfried CLOUSEAU, chargé de mission énergie DREAL, référent atelier bâtiment industrie.**

- Potentiel EE Bâtiments : résultat de l'étude de potentiel prévu pour mi-septembre
- Potentiel EE Industrie : Etude mise en ligne sur le site de la DREAL

Enjeux à aborder lors des ateliers :

- Bâtiment-Industrie = 75% des consos en région
- Objectifs Grenelle Réduction de 20 % des consommations d'énergie d'ici 2020, dont 38% dans le secteur du bâtiment
- Sécurisation électrique PACA : Réduction de 15% de la consommation d'électricité d'ici le 31 décembre 2013, Production locale d'électricité renouvelable à 15% au 31 décembre 2012, Renforcement du réseau électrique (filet de sécurité)

- **Qualité de l'air, intervention de Fabienne Fournier-Béraud, DREAL PACA et Catherine RETORE, Conseil Régional**

La situation en PACA s'explique par la situation des transports (avec beaucoup de flux transfrontaliers de marchandises, et par la forte activité industrielle.)

La région PACA cumule attractivité et forte exposition aux risques climatiques (sécheresse, inondation, incendie, pollution à l'ozone, etc.). L'objectif du SRCAE rejoint celui de la région dans sa volonté de

**décloisonner les différents secteurs concernés par les enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie (problématiques imbriquées).**

Problématiques abordées

- Les transports : responsables de 27% des émissions de GES, ils doivent faire l'objet de mesures d'atténuation efficaces (mesures alternatives pour des transports « décarbonnés »).
- La santé : la prévention du risque sanitaire lié à la présence de particules fines dans l'air s'est améliorée ces dernières années (mise en œuvre d'une procédure d'information et d'alerte en 2008 ; création de 5 sites de mesures en continu en 2009). Le volet AIR du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) vise à réduire l'exposition des populations à la pollution atmosphérique (notamment la formation d'Ozone, à laquelle notre région est particulièrement sujette), en s'appuyant sur la réglementation européenne et nationale (Directive 2008/50/CE ; Grenelle de l'environnement). Un système de labellisation PRSE a d'ailleurs été mis en place pour valoriser les projets réduisant ces pollutions.
- L'énergie : les programmes AGIR et AGIR+ ont permis de favoriser la sobriété et l'innovation énergétique, ainsi que la maîtrise de la consommation. Une action sur le bâti paraît importante pour améliorer la résilience à l'évolution climatique ainsi que dans une optique sanitaire (problématique Air Intérieur).
- L'enjeu des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) : les différents PPA de la région sont actuellement en révision. Pourtant, il apparaît nécessaire d'anticiper les mesures qui en sortiront afin d'éviter d'avoir à verser des indemnités à la Commission Européenne. On notera par ailleurs qu'une restructuration de la surveillance régionale de la qualité de l'air est à l'étude, l'agrément de la surveillance de la qualité de l'air étant porté par la région depuis octobre 2010. Il apparaît nécessaire de lui accorder la plus grande attention.

Conclusion : Une action régionale coordonnée et cohérente est nécessaire pour améliorer la qualité de l'air : informer et responsabiliser les populations, soutenir les projets concrets et innovants, entretenir et développer les partenariats déjà engagés avec les autres acteurs pour l'amélioration et la surveillance de la qualité de l'Air. Il s'agit donc pour la région d'entretenir et de développer les partenariats existants tout en s'appuyant sur les outils déjà mis en place (notamment le volet AIR du PRSE), et les acteurs déjà impliqués (AASQA). Ainsi, dans le cadre de la révision prochaine du SRADT, il serait pertinent d'aboutir à une vision d'ensemble de la qualité de l'air à l'échelle régionale mettant en évidence les zones les plus sensibles. La région insiste sur l'importance de ne pas négliger les territoires de l'arrière-pays et la zone alpine. La région soutient également les études pluridisciplinaires destinées à améliorer les connaissances quant aux risques sanitaires liés à la qualité de l'air.

La cohérence des démarches stratégiques régionales et des actions à mener, le souhait de voir retenu le meilleur des scénarii pour le volet air du SRCAE malgré un calendrier difficile, et enfin, une attention vis-à-vis de l'évolution structurelle du futur dispositif de surveillance regroupé régional sont les principaux enjeux pour le volet air du SRCAE.

**Questions-réponses :**

- PPA : certains sont en cours de révision (13 et 06, concertation 84 et 83)
- Cartographie : pas de cartographie pour les PM 2,5
- Remarque sur particules fines liées au bois énergie : distinguer les particuliers (foyer ouvert) et les dispositifs bois-énergie dans les collectivités qui ont en fait un très faible impact. Le bois n'est pas la première source de particule.
- Dominique Robin, ATMO PACA : potentiel conflit entre énergie-bois et émissions de particules. Un constat, pendant l'hiver : le bois énergie à Marseille = 60-70% des particules. Important d'avoir une démarche constructive, de prendre en compte le développement des technologies. En fait il n'y a pas d'opposition entre les deux objectifs, ce sont des politiques qui vont dans le même sens (faire du renouvellement de parc afin de développer le bois énergie tout en améliorant la qualité de l'air)
-

- *Frédérique REFFET– DREAL PACA – Chargée de mission Transport environnement, animation atelier transport avec Mme Feron du conseil régional.*

Il est important de clarifier ce qu'on peut mettre dans cet atelier, et ce qu'il faut écarter.

Marchandises : distinguer les flux → questions différentes à se poser, orientations différentes dans le schéma.

- en interne (intra-région)
- flux traversants
- flux d'échange

L'étude de l'INSEE publiée le mois dernier, sur l'impact CO<sub>2</sub> des trajets domicile-travail, sera l'une des bases de travail pour l'atelier. Un certain nombre d'études en cours pourront également servir de socle.

Question sur trajets courtes distance (<5km), les plus émetteurs en termes de GES

Dans le SRCAE seront pris en compte :

- Les projets structurants dans le cadre du CPER
- Des dynamiques en marche (TCSP, etc...)

Le SRCAE a un rôle de mise en cohérence, mais ne se substitue pas aux démarches et schémas en cours. Il faudra peut-être agir plus sur le culturel, pour valoriser projets déjà en cours (sensibilisation, pédagogie...)

Pas de questions.

- *Adaptation au changement climatique : Présentation de Caroline Berthon, SOGREAH Consultants*

De nombreuses études sont déjà disponibles sur les impacts du changement climatiques en France et dans le grand Sud-Est, sur lesquelles le travail pourra s'appuyer. De plus, une étude est en cours (MEDCIE 3, réalisée par SOGREAH) afin de définir des orientations en termes d'action d'adaptation dans le grand Sud-Est de la France.

Point particulier d'attention sur les interactions entre politiques d'atténuation et politiques d'adaptation, et les risques de « mal-adaptation ».

#### **Questions-réponses :**

- Importante des mots utilisés : par exemple sur la ressource en eau, il y aura des impacts mais ils sont incertains, peut-on vraiment parler de risque de « pénurie » ?

- *Prochaine échéances :*

Un point important à valider est le calendrier et les échéances.

Les prochaines dates de ateliers :

Atelier qualité de l'Air	20 septembre après-midi (Région - salle 701 – Grand Horizon)
Atelier efficacité énergétique Bâtiment Industrie	15 septembre matin (Région - salle 701 – Grand Horizon)
Atelier efficacité énergétique Transports	16 septembre après midi (Région - salle 701 – Grand Horizon)
Atelier énergies renouvelables	16 septembre matin (Région - salle 701 – Grand Horizon)
Atelier Adaptation au changement climatique	30 septembre (horaire et lieu à confirmer)

Prochain comité de pilotage : **22 septembre matin**